

ADBLOCK PLUS : Recommandé au grand public par la CNIL

Navigateur

Posté par : JulieM

Publié le : 15/1/2014 11:30:00

L'utilisation d'**Adblock Plus** figure parmi les principaux **conseils délivrés par la CNIL aux internautes**, elle pourrait devenir un des bons réflexes à adopter pour naviguer sur le Web en évitant les publicités intrusives, notamment pour le jeune public

La CNIL publiait sur son site, ses dernières recommandations à l'encontre de certains Cookies, jugés gênants pour les utilisateurs. C'est à la suite de l'adoption de la directive 2009/136/CE par le législateur européen, qu'a débuté une longue période de concertation réunissant la CNIL et les principales organisations professionnelles du secteur.

Or, la loi indiquait que, sauf exceptions, le stockage d'informations sur l'équipement d'un utilisateur ou l'accès à des informations déjà stockées, ne devaient être mis en œuvre qu'avec le consentement préalable de celui-ci.



La position de la CNIL ayant évolué sur la manière de recueillir ce consentement, elle n'en est pas moins stricte sur les obligations qu'ont les professionnels, éditeurs de sites, réseaux publicitaires, réseaux sociaux? à mettre en place les nouvelles mesures. Alors, pour les accompagner à se mettre en conformité avec la loi, elle a mis à leur disposition des fiches pratiques, outils et codes sources.

Dans sa démarche d'information auprès des internautes, la CNIL publie des explications pour les aider à prendre conscience de la traçabilité et des conséquences. Avec une approche plus pédagogique à l'égard de la jeune génération d'internautes, la Commission a mis en ligne une vidéo pédagogique et des conseils expliquant comment limiter leurs traces lorsqu'ils naviguent sur Internet.

Parmi ces conseils, elle recommande de bloquer toutes les publicités à l'aide de l'extension ADBLOCK PLUS. L'extension de navigateur, téléchargée plus de 250 millions de fois depuis sa création, est disponible pour Firefox, Chrome, Opera, Android et Explorer. Initialement destinée aux entreprises, l'application a déjà été adoptée par 7% des internautes français.

« L'objectif d'ADBLOCK PLUS est de tendre vers un Internet meilleur pour tous, c'est pourquoi il encourage les sites à diffuser des annonces non intrusives plutôt que des publicités qui gênent la navigation. Nous avons créé ADBLOCK PLUS dans le but de donner aux utilisateurs le contrôle sur les publicités qu'ils acceptent de visualiser, en leur offrant la possibilité de les filtrer. » explique **Till Fada**, co-fondateur d'ADBLOCK PLUS.

Pour télécharger gratuitement ADBLOCK PLUS :

- [Adblock Plus pour Internet Explorer.](#)
- [Adblock Plus pour Android.](#)
- [Adblock Plus](#) pour Chrome, Firefox et Opera.